

Déclaration CGT, CFDT et SUD sur l'ergonomie des postes d'enquêtrices prix

Nous tenons à ce que l'étude ergonomique Prix soit examinée en CTP en formation Hygiène et Sécurité pour plusieurs raisons :

- D'une part, parce que cette étude concerne une catégorie de personnel de l'Insee particulièrement vulnérable de par son statut, et quasi-invisible de l'Institut ;
- D'autre part parce que nous constatons la densité et la richesse de l'étude ergonomique réalisée. Cela nous paraît être une nouvelle démonstration que les grandes modernisations et mises en place de nouvelles missions nécessitent d'emblée une dimension d'analyse ergonomique de l'existant mais aussi l'appel à ces ergonomes pour aider à la mise en place des organisations de travail futures. C'est le choix qui a été fait, à la demande des personnels, pour Resane. Il nous apparaît que ce devra être une dimension incontournable à prendre en compte dans les démarches Maiol.

Sur l'étude elle-même, elle fait apparaître un certain nombre d'éléments qui pour être ressentis, n'avaient jamais été exprimés noir sur blanc. Le Secrétaire général de l'Insee, lors de la réunion de dialogue social du 20 juin, en a exprimé lui-même deux éléments forts :

- la conscience professionnelle, le sentiment de représenter et de défendre l'Insee ;
- un fort besoin de sécurisation de leurs conditions d'emploi et de la relation professionnelle qu'elles nouent avec l'Insee.

Les recommandations qui sont faites par Indigo Ergonomie dans le domaine des relations de travail peuvent trouver une réponse positive de la part de la direction de l'Insee. Ces questions ont été abordées pour partie le 20 juin et posent les questions du statut des enquêtrices. Mais ce n'est pas au CTP HS d'en débattre.

Par contre le rapport pose directement la question du choix qui a été fait en décidant de doter de tablettes les enquêtrices lors de l'informatisation des relevés.

Cette décision se révèle préjudiciable aux enquêtrices, puisqu'elle génère des TMS presque inévitablement.

Nous sommes dans la situation où un mauvais choix technique a été superposé à un investissement coûteux en terme de projet informatique. Et cela se révèle irréversible du point de vue de la direction de l'Insee. Pourtant cela crée des TMS. Alors que faire ?

Nous n'acceptons pas que la solution soit de limiter la charge en terme de relevés des enquêtrices.

- Parce que cela accroît leur précarité financière et que ce facteur d'angoisse est également très présent déjà dans l'analyse des ergonomes. D'autant que les contraintes propres aux relevés de prix rendent très difficile de compléter les revenus par un autre emploi.

- parce que la vraie question doit être posée : comment sortir d'un système qui génère naturellement des maladies professionnelles ? Dans quels délais est-ce possible ? Avec quel type de matériel ? L'Insee répond dans l'immédiat par l'acquisition de nouvelles tablettes au vieillissement prématuré du matériel acquis en 2003. Vous ne pourrez pas vous limiter à cette solution provisoire boiteuse qui met en péril la santé des enquêtrices.